

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée des Métiers - Léonard de Vinci - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers de l'image - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée des Métiers - Léonard de Vinci - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers de l'image - en apprentissage (37488)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée des Métiers - Léonard de Vinci - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers de l'image - en apprentissage (37488)	Jury par défaut	Tous les candidats	1	358	1

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	Bons résultats voire très bons résultats dans la majorité des matières. Aucune matière ne doit être délaissée. Un regard particulier est porté sur les disciplines scientifiques.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Notes et appréciations dans les bulletins scolaires	Analyse des pré-requis	Très important
Savoir-être	Savoir-être	Des appréciations positives dans les bulletins scolaires	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Le projet de formation (lettre de motivation) doit faire apparaître la motivation du candidat pour l'audiovisuel mais aussi pour l'option choisie, pour le lieu de formation, et son statut (scolaire/alternance).	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt	Les activités extra-scolaires audiovisuelles et les autres activités sont prises en considération.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Tous les dossiers complets ont été étudiés. Seuls les dossiers incomplets sont écartés.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

- Les vœux ont été examinés à partir des résultats scolaires des candidats ainsi que de la motivation (projet de formation motivé) de ceux-ci pour la formation.
- Les informations constituant le "CV" des candidats ont également été prises en compte.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats sont invités à soigner leur lettre de motivation (projet de formation).

Signature :

YANN NAZON,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des
Métiers - Léonard de Vinci